Depuis 2012 la CFE-CGC Métiers de l'Emploi a porté et obtenu

- > Heures supplémentaires pour l'encadrement lors des campagnes EPA
- >Mutuelle + Prévoyance : maintien de prestations de qualité, amélioration de la prise en charge des frais dentaires
- >Accord égalité professionnelle : promotion, équilibre vie privée/vie professionnelle. réduction des écarts salariaux entre les femmes et les hommes

La CFE-CGC revendique

gratifications pérennes

familial" arbitraire et injuste

carrières et des compétences

qualifications

➤ La réouverture des négociations pour les

primes d'intéressement et de performance

salaires pour le maintien du **pouvoir d'achat**

➤ La reprise des négociations Statut 2003

➤ L'application de la Garantie Individuelle de

Pouvoir d'Achat (GIPA) pour le Statut public

➤ La reconnaissance de la performance et

➤ Un CE sur lequel on peut compter pour les

voyages et les vacances et sans "quotient

➤ Un plan de formation adapté aux besoins individuels de l'encadrement afin d'anticiper

les nécessités de mobilité professionnelle

➤ Une politique de gestion RH et de GPEC

véritablement au service de l'humain, des

➤ Un avenir numérique respectueux des

conditions de travail, des métiers et des

de l'atteinte des objectifs par l'attribution de

➤ Des augmentations collectives de

- > Reconnaissance de la fonction de RRA et son rattachement à l'ELD
- >Prise en compte de la souffrance au travail des cadres (diagnostic national ANACT, plans d'actions régionaux de prévention des RPS...)

Depuis 2012 La CFE-CGC a porté SANS POUVOIR OBTENIR POUR VOUS:

- > L'accord classification âprement défendu et qui apportait des garanties : Statut Cadre pour REP et RRA, enveloppe minimale de 0.8 % annuelle
- ➤ La PRIME de 450 € lors des NAO de 2013 hélas rejetée par d'autres syndicats
- > L'accord Seniors, lui aussi tombé sous les coups des OS "refusistes"!

La CFE-CGC s'oppose à

- ➤ La diminution du taux d'encadrement, la cible de 10 % est irréaliste et dangereuse
- ➤ Aux lettres de mission qui se prolongent au risque d'aboutir à une placardisation
- ➤ A l'insécurité professionnelle pour l'encadrement et la maîtrise, conséquence des restructurations permanentes du réseau et des fonctions support
- ➤ Au rythme infernal des changements synonyme de qualité empêchée et de mal-être au travail
- > Aux modalités de regroupement des régions entraînant la diminution des possibilités de promotion et la mise à l'écart de nombreux responsables

➤ A la création de "mégasites" sans renforcer l'appui aux équipes, qui fait craindre la remise en cause du management de proximité

CFE-CGC Métiers de l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes CFE-CGC Metters de l'Emploi Auvergne-Knon Syndicat.CFE-CGC-ARA@pole-emploi.fr



Elections Professionnelles 2016 DELEGUES DU PERSONNEL **AUVERGNE**





Le syndicat qui VOUS ressemble

Le syndicat QUI NOUS RASSEMBLE

'ACTION RESPONSABL

A PARTIR DE 250 ou 4A, LA CFE-CGC VOUS CONCERNE

- Nos adhérents sont Experts, REP, DAPES, RRA, Chargés de mission, DTD, Chefs de service et Adjoints
- ■Notre Syndicat catégoriel est légitimé par la loi, notre histoire et nos actions
- ■Nous privilégions le dialogue et la négociation
- ■Nous sommes réalistes et sans idéologie
- ■Nous sommes combatifs quand il le faut pour vous défendre
- ■Nos élus et représentants *s'engagent* et sont comme vous, des professionnels en poste *dans le réseau et les structures*

Comme les élus CE, les Délégués du Personnel participent à la désignation du CHSCT.

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** a tenu son **rôle catégoriel** au CHSCT avec courage et sens des responsabilités jusque dans les circonstances les plus tragiques.

Au CHSCT, la CFE-CGC ne vote **pas systématiquement** des expertises. Mais celles-ci peuvent être utiles lorsqu'elles sont effectuées au bénéfice des personnels, ou pour les protéger d'innovations ou de **changements d'organisations mal maîtrisés**.

Vous le savez : les risques existent aussi pour l'encadrement.

Dans notre mandat de Délégués du Personnel, nous agissons tout comme vis à vis de nos adhérents. Nous apportons notre appui individuel et collectif dans le respect des valeurs qui font notre différence : maintien d'un lien de proximité, écoute et conseil personnalisés, négociations individualisées dans les situations difficiles, accompagnement des demandes de promotion et des recours CPNC.



- ➤ Un **organigramme** clair, en lien avec la réalité des charges et des besoins
- ➤ Une organisation rationnelle et efficace, des moyens adaptés aux objectifs
- L'arrêt de l'application rigide de REPERE
- ➤ Une offre de service de proximité et de qualité pour tous les demandeurs d'emploi
- ➤ Une **gestion des carrières** permettant à chacune et à chacun d'être acteur de son parcours professionnel
- ➤ Une assurance de clarté sur la répartition des enveloppes de **promotion**
- La transparence dans la diffusion et l'attribution des postes
- ➤ Une réelle prise en compte des besoins des mutations interrégionales
- La reconnaissance et la prise en compte des compétences
- ➤ Un dispositif de complément variable de **rémunération** pour tous

CFE-CGC Métiers de l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Syndicat. CFE-CGC-ARA@pole-emploi.fr

Retrouvez nos informations sur



« Nous sommes candidats **CFE-CGC Métiers de l'Emploi**pour porter votre voix aux **Délégués du Personnel** et défendre vos intérêts collectifs et particuliers. »



COLLEGE 2

Titulaires:
Sylvie COUTARD
Marie-Claire MONTY
Philippe JAVION
Richard DEZEMARD



Suppléants : Florence SOULIER Olivier LAFFONT Philippe BROS Dorothée LORIEUX

